



Urgence dans la corne de l'Afrique:

Suivi et action à mener

FAO (Rome), 18 août 2011

Résumé et recommandations de la Présidente

1. La réunion d'aujourd'hui a permis de faire le bilan d'une situation en constante évolution, de passer en revue l'action menée jusqu'à présent et de définir les mesures à prendre pour faire face aux besoins urgents, y compris les déficits de financement, ainsi que les investissements complémentaires et les mesures de suivi à plus long terme qui seront nécessaires pour améliorer la résilience et s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité de la corne de l'Afrique face aux crises. S'inscrivant dans le prolongement du plan d'action du G-20 sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture et de la Réunion d'urgence au niveau ministériel sur la situation de crise dans la corne de l'Afrique, organisée le 25 juillet sous l'égide de la FAO et à la demande de la Présidence française du G-20, elle a pour but de contribuer à l'élaboration des décisions d'investissement et autres mesures qui seront examinées au cours des semaines à venir.
2. Les participants à la réunion ont constaté avec préoccupation que de vastes régions de la Somalie ont franchi le seuil de famine considéré comme tolérable par la communauté internationale et que dans plusieurs pays des groupes importants de population font aujourd'hui face à des risques inacceptables sur les plans de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel, mais aussi de la dignité humaine, de la santé et des conditions de vie, et ils ont appelé l'attention sur le fait que des contraintes pèsent sur l'élargissement de l'aide humanitaire, dont il y a un besoin urgent, dans le sud de la Somalie.
3. Les conclusions de la réunion s'appuient sur les documents suivants: i) les rapports soumis à la réunion par diverses institutions; ii) le Plan d'action actualisé pour la corne de l'Afrique du Comité permanent interorganisations; iii) les rapports de la FAO intitulés « Crisis in the Horn of Africa: short-term funding requirements for immediate response » (Crise dans la corne de l'Afrique: montant des financements à court terme nécessaires pour une intervention immédiate) et « Surmonter la crise dans la corne de l'Afrique »; iv) le rapport de l'ONU sur la contribution humanitaire à fournir pour faire face à la sécheresse dans la corne de l'Afrique (« Humanitarian Requirements for the Horn of Africa Drought »); v) le rapport interorganisations de 2000 intitulé « Éliminer l'insécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique – une stratégie d'action concertée gouvernements-organismes des Nations Unies »; et vi) les stratégies, plans et processus nationaux, régionaux et continentaux mis au point dans le cadre du

Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

4. Les participants ont réaffirmé leur volonté de mener une approche sur deux fronts, approche exposée dans le **Cadre global d'action actualisé** des Nations Unies, pour faire face aux besoins immédiats des populations vulnérables et renforcer dans le même temps leur résilience à long terme. Ils ont en particulier appelé les États Membres et leurs partenaires de développement à prendre les mesures suivantes:
 - à court terme, garantir que tous les besoins urgents en matière de sécurité alimentaire sont assurés; accroître le soutien nutritionnel; protéger les animaux des petits éleveurs vulnérables; assurer les approvisionnements en semences, engrais et matériel agricole nécessaires aux cultures, y compris aux cultures potagères, en vue des semailles d'octobre 2011 et du printemps 2012; et prémunir les foyers vulnérables contre l'augmentation des prix des produits alimentaires grâce à des transferts d'espèces ou de nourriture, selon les cas, assortis ou non de conditions;
 - à moyen et long termes, investir dans les outils, les mécanismes financiers et les politiques qui permettront d'accroître la production et d'améliorer les moyens de subsistance dans les zones arides et semi-arides; protéger activement et remettre en état les terres et les masses d'eau dégradées; assurer une croissance agricole et un développement rural durables et équitables; garantir la possibilité de se procurer des aliments nutritifs en quantité suffisante et un accès adéquat à ces aliments; et renforcer les capacités des populations de faire face aux cycles météorologiques et climatiques.
5. Les participants ont approuvé les actions humanitaires et les interventions en matière de développement visant à sauver des vies et à améliorer les moyens de subsistance dans la corne de l'Afrique, et ils ont insisté sur la nécessité d'établir des liens plus étroits entre les différentes actions et initiatives.
6. Les participants ont souligné que la survie, la protection, le relèvement et le développement humain des populations de la corne de l'Afrique dépendaient des moyens de subsistance dont disposaient ces dernières. Il est donc urgent de renforcer l'appui fourni à ces moyens de subsistance grâce à des actions humanitaires, actions qui devraient se poursuivre jusqu'à une stabilisation de la situation. Il est notamment urgent de prendre les mesures suivantes:
 - **Assurer aux populations la possibilité de se procurer des aliments et d'avoir accès à la nourriture, conditions indispensables pour soutenir leurs moyens de subsistance**, et notamment: repérer rapidement les situations de malnutrition aiguë et y remédier sans tarder; protéger les personnes les plus vulnérables; préserver la libre circulation des populations et des animaux d'élevage; et faciliter l'accès à l'eau propre, aux services d'assainissement et d'hygiène ainsi qu'aux soins de santé de base.
 - Appuyer la demande faite par le G-20 au Programme alimentaire mondial et à d'autres organisations internationales, tendant à ce que soit proposé un système de réserves alimentaires d'urgence à visée humanitaire et ciblé qui compléterait les stocks alimentaires nationaux et régionaux existants.

- Fournir des ressources aux fins de **programmes, de transferts d'espèces non assortis de conditions et de programmes espèces ou bons contre travail**, lorsque ces solutions paraissent les plus indiquées pour: aider les foyers vulnérables et prévenir les migrations forcées et l'éclatement des foyers; empêcher les ventes de biens forcées et l'épuisement d'économies déjà faibles; rendre non nécessaires les migrations de travail transfrontières de longue durée; encourager l'arrivée massive de produits alimentaires et autres produits de base sur les marchés des zones sinistrées; et contribuer à faire contrepoids à l'impact de l'augmentation ou de la cherté des prix des produits alimentaires de base sur la situation économique des ménages.
- **Réduire la concurrence qui pèse sur des ressources naturelles déjà surexploitées**, au moyen de l'écoulement des stocks commerciaux; de l'achat et de l'abattage des animaux d'élevage non essentiels; et éventuellement d'un déplacement du bétail essentiel vers des zones ne connaissant pas l'insécurité alimentaire (déplacement temporaire et dans de bonnes conditions de sécurité);
- **Améliorer l'accès à des abris, à l'eau, au fourrage, à la nourriture et aux suppléments nutritionnels** pour les pasteurs vulnérables de manière à assurer la survie du bétail essentiel et à soutenir la création de revenus dans les zones de production de fourrage grâce aux achats locaux;
- **Apporter un appui aux services de santé animale communautaires durables** en lien avec des pharmacies privées et promouvoir le respect de la réglementation gouvernementale;
- Pour l'ensemble des interventions, **axer les efforts sur les biens et les activités productives contrôlés par les femmes** et qui offrent un apport nutritionnel particulièrement intéressant aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées, comme l'élevage d'animaux laitiers ou la production de légumes;
- **Renforcer les interventions de santé publique visant les animaux**, notamment en matière d'hygiène, de sécurité sanitaire des aliments et de surveillance alimentaire ou encore de maîtrise des maladies, y compris campagnes de vaccination;
- **Recréer des moyens de subsistance pour les familles pastorales viables** grâce à une reconstitution stratégique de leur cheptel au moyen de systèmes autochtones de redistribution du bétail et à la promotion d'autres moyens de subsistance étroitement liés aux activités d'élevage;
- **Soutenir les cultures à petite échelle, notamment les cultures potagères**, grâce à des semences de qualité, des engrais, l'irrigation et l'amélioration des compétences agricoles. Ces intrants doivent être disponibles pour la petite saison des pluies d'octobre et novembre 2011.

7. Les participants sont convenus qu'il était nécessaire de promouvoir, de rechercher et de prévoir **des financements pluriannuels garantis visant à soutenir des programmes de rétablissement des moyens de subsistance** en faveur des populations vulnérables, touchées par la crise et à risque afin que ces populations retrouvent la santé, acquièrent des compétences, aient accès à des ressources financières, reconstituent leur capital de production, mais aussi afin de protéger et d'améliorer les ressources naturelles et d'instaurer des conditions économiques et

politiques favorisant une réduction des risques de catastrophes et une réduction de l'ampleur des catastrophes.

8. Les participants ont estimé que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), au niveau des pays et au niveau du continent africain, constituait la vision à long terme et le cadre stratégique les plus adéquats pour promouvoir le développement durable des moyens de subsistance en Afrique. Les donateurs et les gouvernements ont été encouragés: à consacrer de nouveaux investissements aux plans nationaux d'investissement dans l'agriculture mis en œuvre dans le cadre du PDDAA en faveur de l'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda; à œuvrer pour un achèvement rapide de la phase de planification du PDDAA à Djibouti et au Soudan; et à aider l'Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud à lancer sans tarder leur processus de PDDAA. Les participants ont également invité les pays de la corne de l'Afrique à considérer le Programme détaillé comme un processus continu qui implique des mises à jour régulières de leurs plans et stratégies, et à accorder une attention particulière aux femmes, à la viabilité des moyens de subsistance, à l'adaptation aux changements climatiques, ainsi qu'à l'atténuation des catastrophes, à la gestion des risques de catastrophes et aux interventions en cas de crise.
9. Les participants se sont également mis d'accord sur un certain nombre de principes qui sont essentiels pour assurer la protection et la reconstitution des moyens de subsistance des populations privées de sécurité alimentaire et l'amélioration de leur résilience à long terme face aux crises. Parmi ces principes, on retiendra:
 - la mise en place de partenariats;
 - la participation des communautés;
 - un engagement et un appui à long terme de la part des institutions;
 - la prévisibilité des flux de ressources provenant des gouvernements et des donateurs;
 - la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles.